

# Etat des lieux 2018

## Forêt Classée & Sacrée Assévé



1

Etude de l'OFFAP faisant office de mise à jour des données de l'Etat des lieux initiaux réalisée par l'OFFAP lors de l'année 2016

Les éléments présents dans ce rapport sont soit des observations faites sur le terrain que les équipes de l'OFFAP ont elle-même entrepris et retranscrite soit des résultats d'étude dégagés par l'OFFAP après une analyse concrète et scientifique des données.

Publié par : OFFAP, TOGO

Droits d'auteur : © 2018 Observatoire de la Faune, de la Flore et des Aires Protégées du Togo

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans permission écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Citation : OFFAP (2018). Etat des lieux de la Forêt Classée & Sacrée Assévé Année d'étude n+2. Agbata Allaglo, TOGO.

Photos de couverture : CAB OFFAP

Produit par : CAB - OFFAP - Programme ASSEVE

2 Disponible auprès de : OFFAP Togo

Tel : +228 91 12 99 12 / 96 55 28 38

E-mail : [offaptg@gmail.com](mailto:offaptg@gmail.com)

Web site : <https://offaptogo.wixsite.com/offap-togo>

Ce document fait suite à plusieurs rapports et compte rendus de l'OFFAP concernant le Complexe Assévé en voici les références.

- Rapport Forêt Classée d'Assévé (Avril 2016) .....
- Fiche de présentation de la stratégie participative – Assévé – (Juillet 2016) .....
- Fiche de présentation de l'historique – Assévé – (Juillet 2016) .....
- Compte rendu des reconnaissances – Assévé – (Juin 2016).....
- Compte rendu de la reconnaissance du 07/08/16 – Assévé – (Novembre 2016).....
- Canevas d'appel à projet concernant le projet Valorisation du Complexe Assévé (Février 2017) .....
- Rapport de Suivi des Primates de Assévé (Juillet 2017) .....
- Rapport d'étude sur l'éthologie des Primates de Assévé (Avril 2018) .....
- .....
- .....



## Résumé

*Le littoral Togolais compte actuellement moins d'une dizaine de forêts naturelles ce sont pour la plupart des forêts sacrées qui ont des superficies vraiment restreintes. La superficie de 5 d'entre elles est inférieure à 1.5ha, 2 font moins de 5ha, 1 fait environ 20ha et la forêt Assévé fait à ce jours 41.5ha.*

*Cette dernière est la plus importante au niveau surface et richesse spécifique (Kokou 2006), son troisième atout est qu'elle se trouve dans les 25km autour de Lomé en bordure de la vallée du Zio, ce qui était le cas d'une seule autre Forêt Classée (celle de Bayémé) qui a été rasée lors de l'année 2015 (voir Compte rendu des reconnaissances des forêts de la vallée du Zio (Ceinture Verte de Lomé) du 05/04/16 par OFFAP Togo). Cet îlot forestier grâce à ces différents atouts a donc été Classé sous le nom de Forêt Classée Assévé en 1951 avec une superficie de 55ha. Cependant aucune mesure de gestion et de valorisation sur du long terme n'avaient été réalisées. Quelques études ont été faites par le professeur Kokou en 1998 et 2006 dans le cadre de l'étude des forêts sacrées de l'aire Ouatchi et du littoral, d'autres études été réalisées (voir annexe 1 Bibliographie des documents concernant Assévé) mais aucun diagnostic complet ni valorisation n'ont été entrepris.*

*Avant l'arrivée de l'Association OFFAP, 3 raisons ont permis à la forêt d'être préservés La volonté de Togbui Allaglo Chef Canton de Agbata qui est un fervent défenseur de ce patrimoine qui fût légué par ses prédécesseur (voir historique pX). La motivation de certains responsables du culte Vaudoo qui ont compris l'intérêt de la préservation de ce site qui est le siège de nombreuses cérémonies Vaudoo et une étape primordiale pour le pèlerinage de **L'AVETO (Prêtre Vaudoo principal)**. Et en partie par le fait qu'elle soit Classée par l'état.*

*Elle est toutefois de moins en moins considérée par les populations qui ont commencé depuis quelques années déjà à grignoter les bordures, prélever du bois et de la faune, .... Les écosystèmes forestiers ont de nombreuses fonctions qui fournissent aux populations des services vitaux (régulation du climat, captation et rétention de l'eau, purification de l'air, réserve de bonne terre, nourriture, abris, plantes médicinales, paysage naturel et lieu de détente, valeur religieuse,).*

*Lors de la journée internationale des forêts 2016, l'OFFAP avec le professeur Kokou Kouami a organisé une animation de sensibilisation sur la forêt Classée Assévé. Les chefs des villages mitoyens de cette forêt, des représentants des Comités de Développement et religieuse traditionnelle ont exprimé leur volonté de sauvegarder cette forêt. Suite à cette rencontre l'OFFAP a décidé de monter le projet de valorisation de la forêt Assévé qui serait soutenu et même porté par les chefs de villages, par les institutions préfectorales et par le professeur Kokou Kouami via l'Université de Lomé.*

*Le but de ce document réalisé en 2016 est de présenter les différentes données concernant le Complexe Assévé. Ce document présentera donc le projet de diagnostic et de valorisation pouvant être mis en application rapidement afin de protéger et de valoriser ce fragment naturel verdoyant situé aux portes du Grand Lomé, (ce n'est pas un plan de gestion mais presque). La valorisation de cette aire protégée a aussi pour objectif de lancer un élan de protection des derniers îlots forestiers naturels de la vallée du Zio qui sont composés de fragments de forêts galeries à Ficus congensis, de forêts à Mitragyna inermis et d'autres espèces indigènes formant une Ceinture autour du Grand Lomé. Cela fera l'objet d'un prochain rapport sur la Ceinture Verte de Lomé.*

*L'actuel document reprend les données du premier état des lieux de 2016, les modifie avec les connaissances que nous avons pu accumuler au cours de ces 3 dernières années, ils intègrent aussi d'autres propositions de gestion et permet de bien mieux appréhender le contexte du Complexe Assévé. Lors de nos trois années d'étude sur ce Complexe que les membres ont réalisées sur leurs fonds propres plusieurs thématiques ont pu être étudiées :*

- Evolution spatiale du Complexe (maintien des limites actuelles)
- Etude bibliographique des ouvrages concernant le Complexe Assévé
- Etude sur les primates (suivi de populations, études comportementales, alimentations, ...)
- Etude ornithologique (suivi ornitho, évolution saisonnière des populations)
- Etude de la faune (les papillons, écureuils, varan)
- Etude sur la flore (réalisation d'un herbier photographique, étude de leurs usages, ...)
- Sensibilisation des populations, des écoles et des visiteurs venant de Lomé

*Ce document présentera une partie des résultats de ces études et permet aussi de découvrir en annexe une liste complète des ouvrages d'études réalisées sur la Forêt Assévé.*

# **Sommaire**

## **RESUME**

## **SUMMARY**

## **HISTORIQUE**

## **SITUATION ACTUELLE**

- SITUATION GEOGRAPHIQUE**
- LES ACTEURS DE LA FORËT**
  - SITUATION CULTUREL**
  - SITUATION FLORISTIQUE**
  - SITUATION FAUNISTIQUE**
- MILIEUX CONNEXE A LA FORËT**
  - LES MENACES**
- RESULTAT DES ACTIONS DE L'OFFAP**

## **GESTION DU COMPLEXE**

- ETAT DES LIEUX ANNUEL**
- MAINTIEN DE L'INTEGRITE DU SITE**
- RESTAURATION DES MILIEUX DEGRADEE**
- IMPLICATION DES POPULATIONS POUR UNE GESTION INTEGREE**
  - ACCEUIL DU PUBLIC**

## **Bibliographie Assévé**

## *HISTORIQUE DE LA FORÊT ASSEVE*

*Il faut d'abord imaginer le contexte, le cordon séparant le Lac Togo de l'océan était constitué à cette époque (18ème siècle) de prairies et de forêt tropical comme l'actuelle forêt Assévé, bien que la densité floristique et faunistique y été beaucoup plus importante. Ce milieu était impénétrable avec de nombreuses espèces qui produise des sucs urticants, des poisons et des griffes acérés. Peu de personnes osées s'y aventuré sauf les chasseurs, les déplacements se faisait le long de la côte sous les cocotiers ou sur la plage. Quelques petits villages été présent sur la côte (Kpessi, Bé, ..., ...).*

*Au 18ème siècle, ALLAGLO LODONOU aïeul de l'actuel chef arriva dans le village de Kpessi, le Chef du village lui indiqua la zone où il pourrait créer sa ferme et son village par la suite, cultivateur et chasseur, il fonda le village d'Agbata au niveau de l'actuelle chefferie d'Agbata Allaglo.*

*Après avoir défriché la région convenant à ses travaux champêtres, il en réserva une partie pour y continuer ses activités de chasseur. Ce domaine forestier s'appelait « Agbatavégà » c'est-à-dire « la grande Forêt d'Agbata ». La dénomination changea ensuite en Assévé, « vé » voulant dire « forêt » et « Assé » correspondant à « biche ». Autrefois on y trouvé de nombreuses antilopes ici ce qui induit Assévé (la forêt des biches).*

*Le Vieux ALLAGLO y avait créé un cimetière pour l'enterrement des personnes victimes de mort violente ou de certaines maladies.*

*Il s'est trouvé que les Prêtres Nyigblin de Togoville (qui fut auparavant également une région forestière), après avoir désigné l'un d'entre eux, appelé AVETO, prêtre suprême devant résider en permanence sous l'ombre de la forêt pour y prier et recevoir des visiteurs avec pour coutume de réalisée un pèlerinage.*

*En effet, l'AVETO, à la fin de sa vie entame un 'pèlerinage' toujours une personne âgée, il traverse une fois pour toutes le Lac Togo, pour se rendre à Bè où il doit finir son existence terrestre, en passant par cinq stations (forêt sacrée) : La 1ère station se trouve à Agbodrafo, l'Aveto y séjourne 3 ans ; la 2ème station à KPËSSI ; la 3ème à AGBATA ; la 4ème à BAGUIDA ; et la 5ème à Bè pour un séjour de 3 ans également.*

*Alors que les 1ères et 5èmes stations sont de véritables maisons, les 3 stations intermédiaires sont de simples lieux de repos et de prières et chants sacrés pour quelques heures. C'est ainsi que depuis le temps des ancêtres, les Prêtres Nyigblin de Togoville passent par la forêt d'Agbata, 3ème station, pour aller à Bè. Le grand Prêtre Nyigblin officiant aux cérémonies sacrées dans la forêt s'appelle AMEGA ASSENOU, c'est une autre raison pour la dénomination « ASSE-VE » pour dénommer la forêt*

*Chaque année, au début des récoltes (mois de septembre), on organise une grande cérémonie dans la forêt.*

*Cette réserve forestière, créée à l'origine par l'aïeul ALLAGLO LODONOU pour ses activités de chasseur, est devenue une FORÊT CLASSÉE à l'époque coloniale française :*

*Arrêté de classement N° 364/ET du 26/05/1951, concernant 55ha de milieu naturel forestier.*

## *Présentation de la situation actuelle*

### *Situation géographique*

*La forêt Classée Assévé se trouve dans la région maritime du Togo, sur le cordon littoral à 22 km à l'Est de Lomé, en bordure de la vallée du Zio, au niveau de l'embouchure de la rivière Zio. C'est entre les villages d'Agbata, de Dagué et d'Amédéhoévé que cette forêt subsiste encore.*

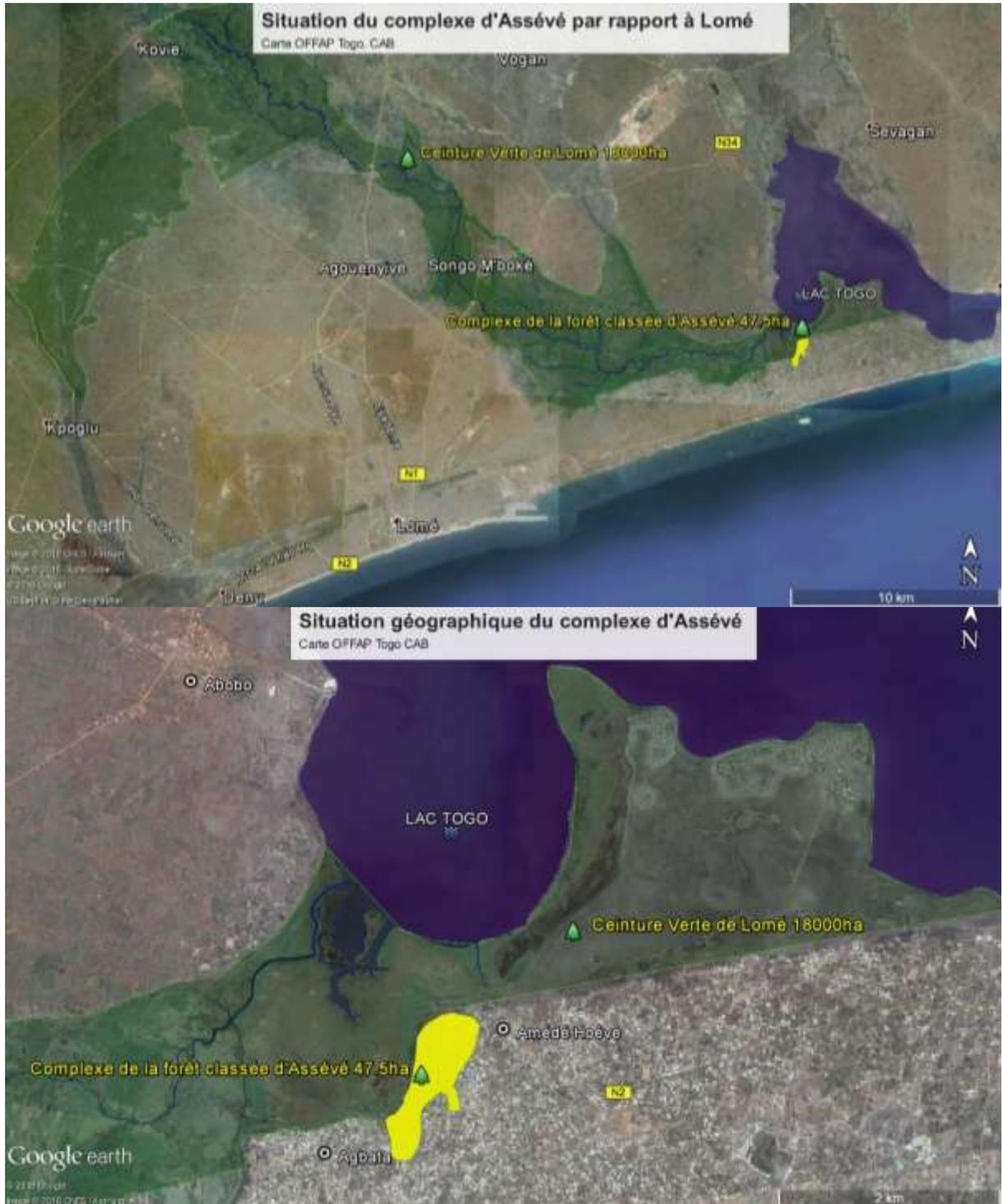


Figure 1 : Situation géographique du complexe d'Assévé

- Forêt Classée et Sacrée Assévé- Avril 2018 – Rapport d'Etat des Lieux Année +2 de l'OFFAP -  
**Caractéristiques diverses du complexe d'Assévé**

	Forêt Classée Assévé		Forêt Classée Assévé
<b>Création - Surf initiale</b>	26/05/1951 - 55ha	<b>Population résidente</b>	Aux lisières
<b>Catégorie UICN</b>	/	<b>Tourisme</b>	Depuis 2016 un peu
<b>Superficie actuelle</b>	41.5	<b>Chasse</b>	Braconnage
<b>Domaine Biologique</b>	Terre	<b>Pêche</b>	Dans les zones humides
<b>Effectifs (gestionnaire, ...)</b>	Directeur Préfectoral de l'Environnement et des Ressources Forestières	<b>Gestion</b>	Depuis 2016, quelques actions de l'OFFAP
<b>Site du PM</b>	/	<b>Démarrage du Plan de Gestion (année)</b>	Bientôt
<b>Réserve de Biosphère</b>	non	<b>Durée du PG</b>	/
<b>Site Ramsar</b>	non	<b>Durée du Plan d'Action</b>	/

Tableau 1 : Caractéristiques administratives de la forêt classée d'Assévé

Composantes	Informations	Surfaces	Impacts <b>faible</b> <b>moyen</b> <b>important</b>
Forêt Classée	Surface au moment du classement 1951	<b>55ha</b>	
Complexe d'Assévé	Comprenant l'ensemble de la zone du projet (forêt, zones humides et milieu connexe d'intérêt)	49ha	
Forêt Classée	Limite de la forêt actuelle	41.5ha	<b>Prélèvements de ressources (Bois d'énergie, fruits, racines, ...)</b>
<b>Milieux forestiers en plutôt bon état écologique ou s'améliorant</b>		<b>35.5ha</b>	
Milieu forestier	Milieu forestier effectif avec de gros arbres (strate arborescente importante)	22.5ha	<b>charbonnage, braconnage.</b>
Milieu arbustif et buissonnant	Milieu forestier en devenir (arbustes, buissons,...) anciennes perturbations anthropiques se résorbant	13ha	
	<b>Milieux fortement impactés internes à la forêt classée</b>	<b>6ha</b>	<b>Coupe, projet d'urbanisation, de plantations, ...</b>
Parcelles défrichées	Régénération en cours depuis 2016, végétation	3.5ha	
Plantation d'Eucalyptus	Régénération possible mais nécessite la coupe de la plantation	1ha	
Lisières grignotées	(Champs, plantations, défrichement partiel des lisières) Récupération possible de 1ha	1.5ha	<b>Grignotage réduit depuis 2016</b>
Piste	Piste coupant certaines parties de la forêt (7ha sud-Est et 1ha à l'Est)		
	<b>Milieux mitoyens de la forêt classée</b>	<b>6 ha</b>	<b>Culture sous cocoteraie</b>
Milieu ouvert cocoteraie et strate herbacée	Zone cocoteraie faible utilisation en bordure de la zone humide nord. Milieu peu cultivé en raison de la terre qui n'est pas très bonne	2.4ha	
Zone humide Nord	Surface prenant en compte la berge et quelques mètres supplémentaires	2.7ha	
Zone humide Est	Surface prenant en compte la berge et quelques mètres supplémentaires	1.8ha	

Tableau 2 : Caractéristiques des composantes de la forêt classée d'Assévé

### **Situation culturelle**



*La forêt Sacrée Assévé est le siège du dieu Nyigblen, protecteur du quotidien des Ewé ; c'est une forêt Nyigbenvé (forêt du dieu serpent ayant pour symbole l'arc-en-ciel). Chaque année des rituels sont faits dans cette forêt et un grand rassemblement a lieu tous les ans lors de la migration des Milan. Dans la forêt se trouvent plusieurs sites sacrés, entre autres un vieux Ficus sacrée, il est à proximité de la route et de nombreux rituels y sont réalisées (sacrifices de poulet, dons de liquides prières, ...). Les *Antiaris Africana* sont aussi des arbres sacrés et plusieurs places à fétiches sont présente à leurs pieds. En plus de ces différents spécimens de la flore qui ont un caractère sacré, plusieurs espèces faunistiques sont aussi des Vaudou (le Milan 'épervier', le Python Royal, le crocodile du Nil, la Tourterelle, ...).*

*Il serait intéressant de réaliser une étude spécifique précise concernant le caractère sacré de cette forêt, les rituels qui y sont exercés, les ressources (plantes médicinales) prélevées par les tradipraticiens, ...*

### **Milieux connexes à la forêt**

*Autour de la forêt, trois anciennes carrières d'extraction de sable sont désormais des zones humides avec une végétation constituée de roseaux, massettes, ... qui sont les habitats de nombreux oiseaux ; ces deux zones humides sont situées au nord, au nord-est et au sud-est. En s'éloignant de la forêt on retrouve le lac Togo, ses vasières, et l'embouchure du Zio (Nord) qui sont des milieux particulièrement importants au niveau écologie, cependant ces milieux ne sont pas pris en compte dans le complexe d'Assévé. Mais il est important de les considérer d'un point de vue plus global puisque les espèces inféodées à ces milieux peuvent utiliser la forêt comme lieu de nourrissage, de gîte ou même de reproduction. De plus des espèces à fort intérêt sont présentes dans ces milieux voisins (le Lamantin, de nombreux oiseaux migrateurs (Bec- ouvert africain, Anserelle naine, Balbuzard fluviatile, etc.) voir rapports de l'OFFAP).*

### **Situation floristique**

*Concernant la flore de cette forêt, plusieurs études ont été effectuées, les dernières ont été réalisées par le Pr Koko en 1998 et 2006. En effet, lors de ces périodes, il a étudié les forêts sacrées du couloir du Dahomey et du littoral togolais. Ses études sont disponibles dans la revue BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES en 2006, 2007. Cette forêt sacrée est la plus riche en espèces et la plus importante du littoral Togolais, on y trouve une richesse spécifique de plus de 161 espèces ; la seconde forêt la plus riche est celle de Togoville (RS : 105). De nombreuses espèces de cette forêt sont endémique et ne se trouve nulle part ailleurs dans le monde, la forêt regroupe un grand nombre de plantes au vertus médicinales et plusieurs tradithérapeutes en bénéficies. Plusieurs espèces sont classée en danger sur la liste des espèces du Togo.*

*Pour plus d'information concernant la situation floristique voir rapport de Koko Kouami.*

### ***Situation faunistique***

Concernant la faune du complexe d'Assévé, plusieurs inventaires ont été mis en place de façon scientifique, les connaissances de la faune s'y trouvant sont celles apportées par plusieurs groupes de scientifiques qui y sont venue faire des travaux (voir liens) et par le Pr Kokou Kouami lors de ces observations faites lors des inventaires floristiques de cette forêt.

L'OFFAP a réalisé de nombreux inventaires faunistiques depuis 2016 sur les oiseaux et les primates de la forêt en particulier. D'autres espèces y ont aussi été observé mais non pas été étudié avec plus de précision (*varanus niloticus*, *python regius*, *chameleo senegalensis*, *iule sp*, *sauterelle sp*, *grillons sp*, *papillons sp*, insectes autres, *héliosciure à pattes rousses*, de nombreux oiseaux et une multitude d'insectes).

Pour ce qui est des inventaires ornithologiques qui ont été entrepris ce sont des inventaires qualitatifs, ils ont permis de montrer la richesse spécifique qui est de xxx espèces, composée de (nom de familles.) il est à noter que les milieux autour et dans la forêt étant fortement diversifié cela permet d'avoir un grand nombre d'espèces, les carrières végétalisées, la vallée inondable du Zio, les zones ouvertes de cocoteraies, la zone urbaine et la forêt elle-même, certaines des espèces citées ci-après ont pour biotope les différents milieu cité.

### ***Menaces engendrées sur cette forêt***

Actuellement plusieurs menaces pèsent sur cette forêt sacrée et ses zones humides. Depuis 2016, quelques mesures de gestion ont été mise en place grâce à l'OFFAP, des patrouilles de garde forestier sont entreprise de temps en temps autour de la forêt dans la semaine, les fréquente missions et inventaires en forêt de l'OFFAP sont aussi fortement dissuasive ce qui réduit les impacts.

Les menaces qui ont fortement impactés la forêt par avant 2016 et qui pèse toujours sur la forêt sont :

- La croissance démographique a provoqué une expansion incontrôlée des habitations et donc le grignotage par défrichement des limites de la forêt.
- Les prélèvements incontrôlés des ressources de la forêt -> (fruits, plantes médicinales, écorces, lianes, bois énergie, bois de création et animaux). Ces importants prélèvements entraînent une érosion importante de la biodiversité et provoquent de sévères dégâts sur ce milieu s'ils ne sont pas contrôlés.
- Le braconnage par des individus en uniformes qui sont censés la protéger
- L'érosion des croyances religieuses traditionnelles qui provoque une réduction de la protection de ces forêts sacrées.
- La présence d'une piste importante traversant la forêt (induisant une fragmentation du milieu)
- 5 ha de la forêt ont été rasés pour être cultivés et lotis au nord

L'approche phytosociologique pour caractériser cette forêt et les différents impacts exercés sur la forêt ont été pointés lors de l'étude floristique du professeur Kokou (Kokou 2007). Les menaces sur cette forêt ont évolué dans le temps et sont indiqués sur les cartographies ci-après (figure 2) réalisées par CAB grâce à de la photo-interprétation et à la prise en compte de la cartographie de Kokou de 2006. On remarque sur ces deux images aériennes que l'urbanisation a fortement évolué, que les nombreuses cocoteraies ont laissé place à une multitude d'habitations. Lorsqu'il y avait des cocoteraies, on avait la présence de troupeaux de zébus, qui traversaient la forêt pour aller pâturer près du lac Togo. Cet

- Forêt Classée et Sacrée Assévé- Avril 2018 – Rapport d'Etat des Lieux Année +2 de l'OFFAP -  
*impact n'est plus puisque les habitations ont remplacé les parcs à bœufs. La partie Nord de la forêt a toutefois subit de fortes coupes, et les bordures ont continué à être grignotées.*  
*Les carrières de sable, devenues des zones humides se sont toutefois fortement végétalisées comme on peut le voir sur les images aériennes. D'autre part, malgré l'importante extension de l'urbanisme dû à l'agrandissement continu du grand Lomé, la forêt d'Assévé a maintenu sa superficie. Cependant le risque de la voir disparaître n'est pas encore dépassé : en effet comme le montre la destruction de la forêt classée de Bayémé (100ha de forêt naturelle présente à 25 km au nord de Lomé) pour en faire des lotissements, il n'est pas impossible que cette forêt puisse subir le même sort. Heureusement, cette forêt est aussi un haut lieu sacré pour le culte vaudoo et donc en partie protégée par les pratiquants de cette religion.*



Figure 2: Cartographie de l'évolution de l'anthropisation autour d'Assévé

### *Les acteurs concernés par le complexe d'Assévé*

*La valorisation de ce complexe d'Assévé est une mission que l'OFFAP (Observatoire de la Faune, de la Flore et des Aires Protégées) a commencé après une rencontre avec les responsables et personnalités importantes des villages d'Agbata et d'Amédéhoévé lors de la journée internationale des forêts organisée le 24 Mars 2016.*

*De nombreux acteurs ont pu être identifiés sur place :*

- *Le Directeur Préfectoral de l'Environnement et des Ressources Forestières de la préfecture des Lacs*
- *Le Préfet des Lacs*
- *Les Chefs d'Amédéhoévé et d'Agbata ainsi que leurs conseillers*
- *Les représentants du culte Vaudoo*
- *L'OFFAP Togo avec le professeur Koko Kouami (membre d'honneur de l'OFFAP et Directeur de la DRST)*
- *Les populations d'Amédéhoévé et d'Agbata*
- *Et tous autres individus ou organismes souhaitant faire évoluer le projet positivement.*

*Une fois que ce premier rapport aura été visé, corrigé et précisé avec les principaux acteurs concernés par le projet mi-mai 2016, c'est ensemble que nous porterons le projet aux hautes instances (ministère de l'environnement, ...) afin que ceux-ci s'impliquent également et aident ces porteurs de projet à le mener à bien.*

*D'autres acteurs pourront être ajoutés après avoir fait le diagnostic complet du complexe, comme le ministère en charge de l'hygiène et des égouts pour la mise en place des évacuations des rues jusqu'aux zones humides. Le ministère de l'urbanisme pour la mise en place d'un petit square de détente en bord de zone humide, ... .*

### **Besoins financiers et humains**

*La mise en place d'un plan de gestion et toute action de valorisation de l'environnement induisent de nombreux coûts, il sera nécessaire de démarcher de nombreuses structures pour percevoir des subventions et dons qui permettront de réaliser l'étude dans de bonnes conditions (candidature au Fonds PISCCA 2016 de l'Ambassade de France, ...). Des scientifiques, anthropologues, ouvriers, ... devront être contactés pour réaliser certaines études dans lesquelles l'OFFAP a peu de connaissances, spécialistes de la culture Vaudoo, spécialistes de la flore, entomologistes... .*

### *Planification de base*

*Cette planification semble peut être trop précoce, en effet habituellement des projets de la sorte mettent plusieurs années avant d'être lancés, le temps de rechercher des subventions, de faire de nombreuses réunions, d'arriver à faire une concertation entre les acteurs afin de trouver un terrain d'entente, ... et enfin de se mettre aux actions effectives. Cependant les différents acteurs semblent enclins à valoriser ce milieu, les villageois sont encore attachés à cette forêt qui leur fournit un cadre de vie de meilleure qualité.*

<i>Mars 2016</i>	<i>Lors de l'animation sur la Journée internationale des forêts</i>	<i>Rencontre et début du projet de valorisation de la forêt classée d'Assévé</i>
<i>Avril 2016</i>		<i>Rédaction du Projet de valorisation du complexe d'Assévé par l'OFFAP</i>
<i>Mai 2016</i>		<i>Réunions avec les acteurs locaux (Préfet, Chefs des villages, représentants du culte Vaudoo, quelques villageois et l'OFFAP) Concertation entre les acteurs, implication des villageois...</i>
<i>Juin 2016</i>		<i>Présentation du projet par les chefs et par l'OFFAP aux institutions nationales (Ministères, DRF, ...)</i>
<i>Juillet 2016</i>		<i>Début des actions de valorisation (diagnostic du site,...)</i>
<i>Aout-septembre 2016</i>		<i>Mise en place des premières installations internes d'accueil de visiteurs, sentiers, miradors, points de vue, ....</i>
<i>Fin d'année 2016</i>	<i>A partir de la rentrée scolaire et pendant les vacances éventuellement</i>	<i>Contact des écoles pour organiser des visites dès la rentrée</i>
<i>Suivi Long terme</i>		<i>A partir de la rentrée scolaire et pendant les vacances : Visite et découverte de la forêt pour le public, les écoles, ...</i>
<i>Suivi Long terme</i>		<i>Les inventaires faunistiques seront réalisés sur 3 périodes pendant 3 matinées chaque année ce qui assurera un suivi des populations efficace et précis.</i>
<i>Suivi Long terme</i>		<i>Les inventaires floristiques devront être réalisés pendant 2 jours tous les 2 ou 3 ans pour avoir un suivi efficace et pour connaître la vitesse de rémanence du milieu.</i>

Tableau 3 : Planification de la valorisation du complexe d'Assévé

*Etant donné la taille de ce complexe et sa proximité avec Lomé, il est possible de réaliser les inventaires de suivis assez souvent ; en effet les étudiants en environnement de l'université de Lomé pourraient réaliser le suivi floristique et faunistique du site ce qui leur apporterait une connaissance et une expérience réelle du terrain, tout en étant à proximité de Lomé.*

**Le projet :**

<p><i>Objectifs</i></p>	<p><i>Objectif général :</i>  <i>Valoriser le complexe d'Assévé comprenant la forêt sacrée et ses zones humides</i></p> <hr/> <p><i>Objectifs spécifiques devant permettre d'atteindre l'objectif général :</i>  <i>Connaitre précisément le complexe, restaurer les milieux dégradés, renforcer l'implication des communautés locales pour une gestion participative du site, développer le tourisme durable sur ce complexe ; maintenir un suivi efficace de tous les domaines induits par le complexe.</i></p>
<p><i>Actions prévues</i></p>	<p><i>Diagnostic de site : Inventaire faune, flore, étude sociale, étude sur le culte Vaudoo, cartographie, ... .</i></p> <p><i>Restauration des milieux dégradés : Gestion des 5ha au nord ayant subi un fort impact anthropique et des lisières grignotées, Mise en place d'une clôture qui s'intègre dans le paysage, Valorisation des zones humides, Déviation de la piste principale.</i></p> <p><i>Mise en place de l'accueil du public : Formation et mise en place de 'gardien-animateur' de la forêt, Mise en place de sentiers, Réalisation de points d'observations (poste d'observation, miradors, ...), Mise en place de structure d'accueil du public.</i></p> <p><i>Mise en place du suivi écologique, social et touristique du site.</i></p>
<p><i>Résultats attendus</i></p>	<p><i>Une connaissance complète du complexe d'Assévé, les milieux dégradés se régénèrent grâce à leurs bonnes capacités de rémanence, la biodiversité est protégée et prospérera, les limites de la forêt sont clairement définies et sont aussi utiles pour les populations, les populations sont intéressées et acteurs de la préservation de leur forêt, un tourisme durable est mis en place et profite aux communautés locales et à la préservation de la forêt.</i></p>

Tableau 4 : Cadre du projet

## **Diagnostic du site**

### ***Inventaire faune/flore (sur la forêt et sur les zones humides)***

Réalisation d'un inventaire floristique pour avoir le suivi de la végétation puisque l'inventaire floristique de cette forêt a déjà été réalisé lors de l'étude sur les forêts sacrées du professeur KOKOU Kouami en 1998 et en 2006. Le but de cet inventaire est d'avoir un suivi des populations végétales et d'en déduire l'évolution du milieu. Pour cela, un étudiant du professeur Kokou pourra, après avoir bien intégré les données des deux études sur cette forêt, réaliser un inventaire selon le même protocole que les inventaires floristiques de 1998 et 2006 (Kokou, Kokutse 2006).

Réalisation d'un inventaire faunistique exhaustif pour connaître l'étendue de la biodiversité animale de la forêt puisque pour l'instant, comme nous l'avons déjà indiqué dans le document, aucune étude faunistique n'a été effectuée, bien que des observations sur la faune aient été faites lors de l'étude de Kokou en 1998 et 2006. Le protocole qui sera utilisé sera celui du transect d'observation, les difficultés étant que les différents sentiers présents dans la forêt ne sont que peu utilisés, ce qui les rend difficiles à emprunter ; dans le cas où un inventaire par transect serait difficile à réaliser, on utilisera la méthode de l'inventaire par points d'observations. Choix du site d'observation, on y reste 30 min en notant toutes les observations réalisées, puis on passe à un autre point, ... . L'OFFAP pourra, grâce à son expertise sur la faune, réaliser cet inventaire.

Les inventaires floristiques et faunistiques devront aussi être réalisés dans les zones humides mitoyennes à la forêt, car celles-ci offrant un nouveau type d'habitat, cela permet d'accueillir une biodiversité plus importante.

Concernant la fréquence des inventaires, afin d'avoir l'ensemble des espèces présentes lors des différentes saisons (saisons des pluies et saisons sèches), il sera nécessaire de réaliser 4 matinées d'inventaire en Janvier-Février, 4 inventaires en Mai-juin et 4 inventaires en Septembre-Octobre.

Que ce soit l'inventaire floristique ou faunistique, il sera important de faire un programme de suivi avec planification des inventaires futurs qui devront être réalisés sur du long terme.

### ***Etude des populations concernées par le complexe d'Assévé***

La prise d'information auprès des populations proches de la forêt concernant leur vision de ce qu'est cette forêt est à faire, il faut que l'on sache comment les populations voient cette forêt (leurs intérêts, leurs idées du futur, leurs dénis, ...).

Pour l'instant les quelques familles interrogées en bordure de la forêt sont plutôt favorables à une protection de cette dernière, elles sont malheureusement choquées par les actions des individus en uniformes qui viennent tuer les singes alors qu'ils devraient les protéger... . Une fiche questionnaire devra être réalisée afin d'avoir le maximum d'informations de façon efficace, et il est nécessaire que ce soit un Togolais parlant éwé accompagné d'un membre de l'association qui entreprennent cette démarche afin d'avoir un contact optimisé avec les populations.

### ***Etude des interactions entre le culte Vaudoo et la forêt sacrée d'Amédéhoévé***

*Cette étude permettra de comprendre et d'interpréter les liens entre l'homme et la nature dans le culte Vaudoo, le pourquoi et le comment des pratiques, ... .*

*Cette partie devrait être complétée par des professionnels car l'OFFAP n'a que quelques connaissances basiques sur le sujet et n'a pas les compétences pour établir les actions à mener pour une étude de culte.*

### ***Cartographie du site***

*La cartographie du site a déjà été réalisée par l'OFFAP mais la caractérisation des différents types de milieux (forêt dense, forêt ouverte, ..., milieu arbustif et buissonnant, forêt d'eucalyptus, zone rasée,...) reste à préciser avec un gps sur le terrain, la photo-interprétation des images aériennes nouvellement mise en ligne (02/03/16) montre que 5ha de la forêt se sont vus rasés et cela fragmente un petit îlot forestier présent au Nord-Est de la forêt. Les différents sentiers présents dans la forêt seront tracés et les arbres pourront aussi être pointés pour avoir l'effectif et la localisation des gros arbres encore présents. Lors de cette cartographie il nous sera facile de déterminer les points chauds de biodiversité (site de repos des singes, forte biodiversité végétale, ...). Ces données pourront servir par la suite pour différencier le cœur de la forêt non accessible aux humains et les sites d'observation présents dans la deuxième partie de la forêt.*

## ***Restauration des milieux dégradés***

### ***Gestion des 5ha au nord ayant subi un fort impact anthropique et des lisières grignotées***

*Cette surface de la forêt a été totalement rasée mais avec le temps quelques buissons, arbustes se sont régénérés, bien qu'une partie (près d'un hectare) ait été plantée en eucalyptus et empêche donc la rémanence des espèces autochtones. Il est possible de laisser cette zone se régénérer naturellement : cela prendra quelques années, mais on retrouvera un milieu totalement naturel et cela ne coûtera rien ! Sinon il est possible de planter des espèces prélevées dans la forêt et de gérer cette partie comme une futaie irrégulière qui gardera ainsi son état naturel, mais en produisant toutefois du bois. Quoi qu'il en soit, la parcelle d'Eucalyptus devra être coupée, soit après que les pieds soit devenus matures pour un prélèvement, soit dès maintenant ; le propriétaire devra toutefois être impliqué dans la gestion de la forêt classée (financements, gestions des sentiers, ...) puisqu'il aura utilisé une partie de cette forêt classée qui est d'intérêt public pour son propre compte.*

*Concernant les lisières grignotées, il est nécessaire de les laisser se régénérer, pour cela la délimitation nette de la forêt d'Assévé doit être matérialisée (voir action suivante).*

### *Mise en place d'une clôture qui s'intègre dans le paysage (Stagiaire sur haies vives d'Assévé)*

Clôture de l'ensemble de la forêt classée d'Assévé et de ses zones humides, il sera en effet nécessaire de délimiter la zone protégée par un élément bien discernable par les populations qui, sinon, grignotent sans vergogne la forêt. Bien que des murs de béton, tôles et grillages soient efficaces, ils ont un coût important et leur intégration dans le paysage n'est pas intéressant visuellement. Une alternative à ces moyens de délimitation reste la mise en place d'un mur végétal, une haie compacte avec des épineux buissonnants (choix des espèces par le professeur Kokoou) pourrait être aussi efficace et s'intégrerait parfaitement au paysage, la mise en place de cette haie pourrait aussi, dans le cas où certaines espèces produisent des fruits consommables (citronnier, acacias ...) ou du bois de chauffe, avoir un intérêt pour les populations locales ( bien entendu, il faut qu'il y ait un prélèvement modéré pour avoir une gestion durable). Cette haie devra faire le tour de l'ensemble de l'îlot forestier et des zones humides (3.9km). Sa hauteur devra être de plus de 4 mètres puisque certaines zones sont encaissées (bordures des zones humides) et il faut que la haie couvre au maximum les habitations présentes dans le champ de vision des visiteurs.



**Carte de base du premier état des lieux du Complexe d'Assévé par OFFAP**

### **Valorisation des zones humides**

*La valorisation du complexe d'Assévé nécessitera aussi un nettoyage des milieux humides autour de la forêt, évacuation des déchets (brûlage, broyage ou transport dans une des décharges « assermentées »). Après le nettoyage des deux fosses humides principales (Nord 3.25ha et Est 1.75ha, surface prenant en compte les berges et quelques mètres aux alentours), la mise en place de canaux de drainage pourra être réalisée en bordure des pistes et se déversera dans ces zones humides. Ainsi les pistes ne seront plus parsemées de mares et trous, et réduiront l'insalubrité et les maladies qui règnent lors des saisons des pluies. De plus, les populations pourront raccorder leurs évacuations d'eau de pluie à ces canaux s'ils le souhaitent.*

*Il est aussi possible de transformer la troisième fosse qui est plus petite en bassin de décantation naturelle où les populations pourront déverser les déchets organiques et excréments qui seront filtrés par des roseaux, typhas et autres plantes au fort pouvoir de filtration qui sont déjà présentes sur ces zones. Les eaux une fois filtrées pourront être redirigées vers les deux autres zones humides, les boues pourront être récupérées en partie et revendues avec un label spécial en tant qu'engrais biologique permettant la sauvegarde d'un des derniers îlots forestiers d'importance du Grand Lomé ou réutilisées par les populations pour leurs propres champs et plantations.*

### **Déviations de la piste principale**

18 *Déviations de la piste traversant la forêt pour la contourner et plantation d'espèces autochtones (semis prélevés dans la forêt) sur l'ancienne piste par les populations, les étudiants et l'OFFAP. La déviation est possible, cela modifie toutefois les distances de trajet de 500 mètres pour la première portion détournée et 25 mètres la seconde portion, donc l'ensemble de la déviation engendrée est d'environ 500 mètres. La nécessité de dévier la piste est de mise car lorsqu'un îlot naturel est séparé de son ensemble, cela provoque une cassure dans le territoire des espèces, puis les populations ont tendance à raser ces îlots 'qui n'ont rien à faire de tel côté de la voie d'accès. Ainsi la déviation évitera la destruction de ces îlots. De plus, cela réduira la gêne induite par le passage des véhicules et des populations. Les extrémités des pistes coupant la forêt devront être fermées (fossés et talus végétalisés, l'intérieur de la piste pourra être légèrement « gratté » afin de pouvoir y planter des pieds d'arbres autochtones.*

## *Accueil du public*

### *Formation et mise en place de 'gardien-animateur' de la forêt*

*Mise en place de deux responsables gardant la forêt (un sur Agbata et un sur Amédéhoévé): ils doivent être originaires des populations de ces deux villages, sensibilisés et formés... Il faudrait qu'ils habitent au plus proche de la forêt. Leurs actions devront être de surveiller, inventorier et limiter les pressions humaines, sensibiliser les éventuels contrevenants, les verbaliser et noter toute espèce qu'ils observent lors de leurs excursions dans la forêt. Leurs entrées dans la forêt devraient se faire le matin et le soir pendant 1h et s'ils suspectent une pression à d'autres moments (bruit de coups de machette, fumée de charbonnage,...).*

*Ils pourraient être formés à l'écotourisme, (identification des espèces de la forêt faune et flore, leurs particularités, accueil et animations pour le public, ...).*

### *Mise en place de sentiers*

*Ces sentiers seront de deux types : Les premiers seront pour l'accueil du public et devront être entretenus, mais leur largeur ne devra pas être trop importante pour garder l'allure naturelle du site. Ces sentiers pourront mener les visiteurs d'un point d'observation à un autre (miradors, affûts, ...), ils pourront aussi les amener sur les lieux de pratiques du culte vaudoo avec bien évidemment l'accord du responsable du culte ; ainsi des explications pourraient être données avec une petite immersion dans la culture vaudoo.*

*Les seconds sentiers seront des sentiers pour les études, inventaires et pour la surveillance de la forêt, ils ne seront accessibles qu'aux personnes habilitées ayant une mission à réaliser dans la forêt.*

### *Réalisation de points d'observations (poste d'observation, miradors, ...)*

*La mise en place de points d'observation devra être réalisée après une étude des déplacements et des habitudes des espèces, en effet certaines zones sont des passages obligatoires pour les espèces et la mise en place d'affûts seront nécessaires. Au début les points d'observation pourront être constitués de zones ouvertes au sol pour accueillir des petits groupes mais camouflés sur les bords (bref basique) puis il sera possible de mettre en place des miradors dans les arbres pour avoir de meilleurs points de vue. Cela pourrait être financé par des dons (les noms des contributeurs pourront être gravés dans le bois des miradors). Des postes d'observation pourraient aussi être placés sur les zones humides avec des platelages pour y accéder.*

### ***Mise en place de structures d'accueil du public***

*En premier lieu, les visiteurs ne seront pas très nombreux et viendront surtout de Lomé et Aného (touristes aussi), il faut le temps que le site soit reconnu.*

*Dans le cas où l'OFFAP pourrait baser sa Maison de l'Association sur place à Amédéhoévé ou Agbata (voir proposition d'action suivante), il sera possible d'accueillir des visiteurs, de présenter la forêt et fournir des documents la concernant. De plus elle pourra coordonner les animations des animateurs de la forêt formés pour le développement du tourisme. Bien d'autres actions seront possibles depuis cette maison de l'association (voir chapitre suivant).*

*La mise en place en premier lieu d'une simple buvette et snack (bar, maquis) où les visiteurs pourraient prendre des boissons fraîches ainsi que des glaces, arachides, chips de banane, ou même des plats préparés (spaghetti, ...).*

*Une petite boutique pourrait vendre des souvenirs faits traditionnellement (sculptures sur bois, ou en terre, grigri, livres de présentation de la forêt, des espèces, de la culture Vaoodoo, ...). Une fois que la forêt sera devenue bien connue, que les singes seront plus nombreux, il est possible que des gens viennent de plus loin (Bénin et Ghana), ainsi un lieu d'hébergement pourra être nécessaire.*

*Toutes ces structures d'accueil du public pourraient être soumises à une taxe spéciale forêt, qui prélèvera une partie de bénéfices et les reversera soit à des organismes pour la protection de cette forêt soit à des organisations au service de la population mitoyenne de la forêt. Des écolabels peuvent aussi être créés pour tout ce qui est produit de façon écoresponsable et durable autour de la forêt.*

### ***Mise en place de la Maison de l'Association OFFAP***

*L'OFFAP propose de placer son Bureau (Maison de l'Association) à Amédéhoévé ou à Agbata afin d'être sur place pour la valorisation de la forêt classée d'Assévé, elle pourra ainsi coordonner les actions, accueillir les équipes en charge de l'étude du site (scientifiques, ...), loger les stagiaires, ... . De plus elle pourra représenter la forêt, apporter des connaissances sur cette dernière aux intéressés, mettre en place une publicité scientifique et grand public efficace.*

### *Concernant les coûts de ces actions de gestion*

*La mise en œuvre des actions devra se faire de façon coordonnée afin d'optimiser le travail réalisé pour un coût optimisé. L'OFFAP malgré le fait qu'elle n'ait aucun équipement associatif, utilise de nombreux outils, équipements et documents personnels de ses membres (GPS, appareil photo, camera, dictaphone, véhicule, pc, outils informatiques, ...). Il est important que l'OFFAP ait des outils et équipements associatifs, car l'utilisation du matériel des membres de l'association a un coût important pour ses membres. Chacune des missions énoncées ci-dessus seront précisées dans des fiches missions réalisées par l'OFFAP. On y trouvera la date et l'horaire des missions, les équipements à prendre, l'équipe de la mission, le déroulement global et le coût estimatif de la mission.*

*Quoi qu'il en soit les coûts engendrés par des missions de la sorte sont de plusieurs types ils seront indiqués plus précisément dans une annexe ultérieurement mais voici une liste non exhaustive des coûts du projet à identifier.*

- *Elaboration du plan de gestion, du plan de stratégie, des avis de réunions, ... .*
- *Atelier de validation du plan de gestion et de stratégie du Togo*
- *Coût des déplacements (chef de projet, équipes, matériels, consultants)*
- *Achat d'équipement pour les inventaires (GPS, appareil photo, livres de détermination, ...)*
- <sup>21</sup> *Utilisation d'outils informatiques (pc, disque dur, clés usb, clé internet, ...)*
- *Achat et coût des équipements pour la rédaction des rapports, pour la réalisation publicitaire (Imprimante, scanner, plastifieuse, affiches, rapports, ...)*
- *Formation des animateurs*
- *Charges (loyer de la maison de l'association, électricité, eau, internet, téléphone, ...)*
- *Moto pour déplacement animateur + entretien*
- *Autres...*

*Le rapport en image :*



*Figure 3 Les débuts du projet--> Journée internationale des forêts mars 2016*



*Figure 5 Singe Vervet observé lors de la Journée Internationale des Forêts à Assévé*



*Figure 4 Point d'observation au cœur de la forêt -> Reconnaissance N°5 Avril 2016*



*Figure 6 Sentier au cœur de la forêt -> Reconnaissance N° 6 Avril 2016*



*Figure 7 Vue de la forêt du Sud-Ouest (à gauche plaine d’inondation du Zio et du Lac Togo) -> Reconnaissance N° 6 Avril 2016*

## ***Renforcement de l'implication des populations dans la gestion du Complexe d'Assévé***

### ***Elaboration de stratégie pour la conservation communautaire du Complexe d'Assévé***

*La conservation du complexe d'Assévé et en particulier de la forêt d'Assévé doit se baser sur une approche participative en ce sens qu'il s'agit d'une forêt communautaire exploitée depuis des siècles, de façon traditionnelle par les habitants des villages riverains. Cette conservation doit reposer sur le maintien d'une quiétude à la faune, à l'arrêt des exploitations abusives et à une protection de l'habitat étant donné qu'il s'agit d'une forêt de petite superficie.*

*La problématique de conservation de la faune dans cette forêt a montré la prépondérance des activités anthropiques comme le premier facteur menaçant la vie de la faune sauvage dans cet écosystème disposant de nombreux atouts et contraintes pour sa conservation. La stratégie de conservation proposée devrait être sous-tendue par l'hypothèse suivante : si les populations comprennent et acceptent les principes de gestion participative de la forêt dans la perspective des profits qu'elles peuvent tirer de l'exploitation des ressources naturelles et des biens matériels directement utilisables, elles seront intéressées par la durabilité de l'exploitation et pourront alors, avec une aide externe, s'organiser pour y parvenir.*

*Ainsi les axes suivants d'intervention pour la conservation ont été définis avec les représentants des populations lors des différentes reconnaissances et réunions.*

#### ***1. Création d'un Comité de Cogestion du Complexe d'Assévé (CCCA)***

*Ce comité selon les populations doit être constitué de membres provenant des deux villages riverains à la forêt. Ceci permettra d'impliquer et de responsabiliser les populations riveraines à la cogestion des ressources naturelles. Le rôle essentiel de ce comité sera la surveillance de la forêt dans le but d'éviter dans la zone protégée la chasse illégale, l'exploitation frauduleuse du bois et toute autre activité humaine.*

*Toutefois les activités comme le ramassage des fruits comestibles, le ramassage d'escargots, la cueillette de plantes médicinales, l'écotourisme doivent être autorisées mais réglementées. Concernant les pratiques religieuses traditionnelles, elles seront préservées et ne seront pas soumises aux réglementations induites par le projet de Valorisation du Complexe d'Assévé étant donné qu'elles ne nuisent pas à la forêt.*

*Il est important que le CCCA soit constitué de volontaires pour assurer une gestion efficace du Complexe, les deux éco gardes seront les personnalités qui seront en permanence dans la forêt, ils seront chargés de l'accueil des visiteurs, de l'animation des visites et de la surveillance du complexe pour éviter le risque de contrebande et braconnage.*

*Les secrétaires des villages mitoyens à la forêt, 2 représentants du culte Vaudou, les deux éco gardes, 4 à 6 volontaires de la population, 2 membres de l'OFFAP, 2 personnes de l'UL, les financeurs du projet Assévé, s'ils le souhaitent, feront partie des membres du Comité.*

## **2. Dynamisation du comité de cogestion**

*Après sa création, le CCCA sera responsable du suivi et de l'évaluation des différentes actions du Projet de Valorisation Du Complexe d'Assévé (forêt sacrée classée et zones humides) pour les biens et services écosystémiques dans le Grand Lomé de l'horizon 2030.*

*Le CCCA participera à l'ensemble des réunions et sensibilisations du projet.*

*Une des réunions de concertation des acteurs du projet se fera dans le village d'Ando-Kpomey, situé dans les environs de Kévé. Ce village est le symbole de réussite de la mise en place d'une gestion communautaire d'une forêt formant une Ceinture Verte autour du village (un élevage d'escargot a été mis en place, dont la gestion est réalisée par les femmes). Cette réunion concernera le CCCA et 4 volontaires féminines de la population qui seraient intéressées par l'activité d'élevage d'escargots seront invitées à y participer.*

## **3. Aménagement des pistes internes**

*La forêt d'Assévé est une forêt dans laquelle on observe de façon fréquente des taillis empêchant tout déplacement. Pour permettre une bonne surveillance, les éco gardes assureront l'aménagement et l'entretien des pistes existantes, de plus ils procéderont à la création sous l'expertise de l'OFFAP de nouvelles pistes aménagées pour faciliter l'observation, le suivi par les chercheurs et la découverte par les visiteurs.*

## **4. Activités à développer pour assurer aux populations des revenus complémentaires**

*L'introduction de certaines activités dans les terroirs villageois peut contribuer au renforcement du crédit que les populations locales pourraient accorder à toute action de conservation. Par exemple, l'élevage des escargots. Les populations manifestent d'ailleurs un grand intérêt à ces spéculations parce qu'elles soutiennent qu'elles seront désormais privées de sources de protéines et de revenus tirés de la forêt après la conservation de cette dernière.*

*Concernant les activités de transformation ou autres, un label pourrait être créé afin de les favoriser pour leur participation à la conservation du complexe. Il s'agira de soutenir des activités artisanales déjà effectuées dans la localité par des groupements existants ou à créer.*

## **5. Formation des éco gardes par l'équipe de l'OFFAP**

*Dans l'optique de garantir au CCCA une assistance technique pour l'exécution des travaux qui leur seront assignés, les éco gardes seront formés par l'OFFAP sur le terrain afin de devenir spécialistes des composantes du complexe et pour pouvoir encadrer, sensibiliser et animer les visites. Ceux-ci se chargeront de la formation des autres membres du CCCA et de la sensibilisation des populations. Ils se chargeront du suivi de la biodiversité.*

*Document de l'OFFAP rédigé par CAB, corrigé et précisé par Alain Paule, Koko Kouami et  
Henry Loïc.*

*Cartes et photo-interprétation réalisée par CAB*

*Photos prise par Loïc et CAB.*

*Ces différentes missions ont été réalisées bénévolement par les membres de l'OFFAP bien que de nombreux coûts ont été engendrés par ces missions.*

*Une importante base de données scientifiques est retenue par l'OFFAP et plusieurs projets de missions à plus grande échelle sont en attente de financement mais nos caractères militants et notre implication dans la cause de l'environnement nous oblige à agir et c'est pourquoi nous réalisons déjà de nombreuses missions sur le terrain bien que du matériel et des membres en plus nous seraient fort utiles :)*

<sup>26</sup> *Pour plus d'information ou pour prendre part à nos missions n'hésitez pas à nous contacter.*



<http://offaptogo.wix.com/offap-togo>  
<https://www.facebook.com/offaptogo/>

Mail : [offapta@gmail.com](mailto:offapta@gmail.com)

90275203

91121000

96552838